



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Bulletin des travaux

Lundi 17 mars 2014

La commission s'est réunie à 14 h 15 sous la présidence de M. Hamza Fassi-Fihri, président.

1. Rapport de contrôle de la Cour des comptes relatif aux Comptes généraux de la Commission communautaire française pour les années 1997 à 2001

103(2013-2014) n° 1

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1997

103 (2013-2014) n° 2

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1997

103 (2013-2014) n° 3

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1998

103 (2013-2014) n° 4

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1998

103 (2013-2014) n° 5

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1999

103 (2013-2014) n° 6

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1999

103 (2013-2014) n° 7

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2000

103 (2013-2014) n° 8

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2000

103 (2013-2014) n° 9

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2001

103 (2013-2014) n° 10

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2001

103 (2013-2014) n° 11

Décisions

- La commission a décidé de joindre l'examen des projets de décret et de règlement.
- Mme Dominique Braeckman a été désignée en qualité de rapporteuse.
- Dans le cadre de son exposé, M. Christos Doukeridis, ministre-président, en charge du Budget, s'en remet aux textes des projets tels qu'ils figurent dans les documents parlementaires.
- La commission a examiné les articles de chacun des projets.
 - ***Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1997***
103 (2013-2014) n° 2
 - Les articles 1 à 13 ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - ***Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1997***
103 (2013-2014) n° 3
 - Les articles 1 à 13 ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'ensemble du projet de règlement a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - ***Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1998***
103 (2013-2014) n° 4
 - Les articles 1 à 13 ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.

- L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- ***Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1998***
103 (2013-2014) n° 5
 - Les articles 1 à 13 ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'ensemble du projet de règlement a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- ***Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1999***
103 (2013-2014) n° 6
 - Les articles 1 à 14 ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- ***Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1999***
103 (2013-2014) n° 7
 - Les articles 1 à 13 ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'ensemble du projet de règlement a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- ***Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2000***
103 (2013-2014) n° 8
 - Les articles 1 à 14 ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- ***Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2000***
103 (2013-2014) n° 9
 - Les articles 1 à 13 ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'ensemble du projet de règlement a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- ***Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2001***
103 (2013-2014) n° 10
 - Les articles 1 à 14 ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.

- L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - ***Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2001 103 (2013-2014) n° 11***
 - Les articles 1 à 13 ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'ensemble du projet de règlement a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - La commission a décidé de faire application de l'article 31.1 du Règlement : il ne sera pas dressé de rapport écrit concernant l'ensemble de ces projets.
2. **Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération-cadre entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la concertation intrafrancophone en matière de santé et d'aide aux personnes et aux principes communs applicables en ces matières**
117 (2013-2014) n° 1
3. **Proposition de décret relatif aux compétences de la Communauté française dont l'exercice est transféré à la Région wallonne et à la Commission communautaire française**, déposée par Mme Michèle Carthé, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, Mme Magali Plovie et M. Joël Riguelle
110 (2013-2014) n°s 1 et 2

Décisions

- La commission a décidé de joindre l'examen de la proposition et du projet de décret.
- Mme Catherine Moureaux a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu les exposés successifs de M. Joël Riguelle, Mme Magali Plovie, M. Gaëtan Van Goidsenhoven et de Mme Michèle Carthé, auteurs de la proposition de décret.
- La commission a entendu l'exposé de M. Christos Doukeridis, ministre-président.
- La commission a mené une discussion générale conjointe.
- La commission a examiné les articles de la proposition et du projet de décret.
- ***Proposition de décret relatif aux compétences de la Communauté française dont l'exercice est transféré à la Région wallonne et à la Commission communautaire française***, déposée par Mme Michèle Carthé, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, Mme Magali Plovie et M. Joël Riguelle
110 (2013-2014) n°s 1 et 2
 - L'article 1 est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
 - L'article 2 est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.

- L'amendement n° 1 est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
L'amendement n° 2 est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
L'amendement n° 3 est adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
L'article 3 tel qu'amendé est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'amendement n° 4 est adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
L'article 4 tel qu'amendé est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'article 5 est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'article 6 est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'article 7 est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'article 7bis est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'article 7ter est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'amendement n° 5 visant à créer un article 7quater est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'article 8 est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'article 9 est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'amendement n° 6 est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre. L'article 10 tel qu'amendé est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'article 11 est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'article 12 est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'article 13 est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- L'ensemble de la proposition de décret est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- ***Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération-cadre entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la concertation intrafrancophone en matière de santé et d'aide aux personnes et aux principes communs applicables en ces matières***
117 (2013-2014) n° 1
 - L'article unique est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
 - L'ensemble du projet de décret est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.
- La commission a décidé de procéder à la lecture et à l'approbation du rapport lors de sa prochaine réunion prévue le lundi 31 mars 2014.

4. **Proposition de résolution visant à limiter strictement la publication et la diffusion sous format papier des rapports annuels des services publics, des organismes d'intérêt public au sens large qui dépendent de la Commission communautaire française**, déposée par Mme Michèle Carthé, Mme Magali Plovie, Mme Caroline Persoons, M. Joël Riguelle et M. Vincent De Wolf
106 (2013-2014) n° 1

Rapporteuse : Mme Anne Herscovici

Décisions

- La commission a entendu l'exposé de Mme Michèle Carthé, auteure de la proposition de résolution.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné les considérants et les points du dispositif de la proposition de résolution.
 - Les considérants n° 1 à 5, ainsi que les points n° 1 et 2 du dispositif, ont été adoptés à l'unanimité des 12 membres présents.
- L'ensemble de la proposition de résolution a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- Il a été fait confiance au président et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

Prochaine réunion : lundi 31 mars 2014, sur convocation.

Membres présents : M. Aziz Albishari, M. Mohamed Azzouzi (remplace M. Philippe Close), Mme Michèle Carthé (remplace M. Alain Hutchinson), M. Emmanuel De Bock, M. Serge de Patoul, M. Hamza Fassi-Fihri (président), Mme Anne Herscovici, Mme Catherine Moureaux (remplace M. Emir Kir), M. Philippe Pivin, Mme Magali Plovie (remplace M. Vincent Lurquin), M. Eric Tomas et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membres absents : M. Philippe Close (remplacé), M. Alain Hutchinson (excusé et remplacé), M. Emir Kir (remplacé) et M. Vincent Lurquin (remplacé).

Etaient également présents à la réunion : Mme Dominique Braeckman, M. Michel Colson, M. Jamal Ikazban (députés) et M. Christos Doukeridis, ministre-président.